

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE l'oise

COMMUNE D FOUILLOY

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation environnementale KPE

~~Opérations soumises à la procédure
d'autorisation « eau »~~

relatif à : la demande d'autorisation environnementale
déposée par la Société SAS PARC ÉOLIEN DE LA
FOSSE DES CROIX en vue d'exploiter un parc
éolien de six aérogénérateurs et un poste de
livraison sur le territoire des communes de
Bomescamp, Gourchalles et Fouilloy.

83

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

La demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien de six aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire des Communes de Romerampes, Gauchelles et Fouilly SAS Parc éolien de la Fosse Descroix.

En exécution de l'arrêté du 22 juillet 2021
Madame la Préfète de l'Oise
de Monsieur le préfet de Corinne Orzechowski

je, soussigné(e), M^{me} CARON Muriel, Maire

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 19 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

du 01/09/2021 au 30/09/2021

les 10 septembre 2021 de 18h00 à 19h00 et de / à /

de / à / et de / à /

de / à / et de / à /

de / à / et de / à /

les observations du public.

A Fouilly

le 10 septembre 2021

signature

Caron



Première journée :

le / de / à / et de / à /

1 - Observations de M⁽ⁿ⁾

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

04
Ouverture de permanence le vendredi 10 septembre 2021 à 16h00
de commissaire enquêteur

① Visite de Stasien Alain DELARCHE à 16h00
demeurant à Fouilloy

St. Delarche souhaite faire un point sur l'état
du contrat qui le lie au porteur de projet en rapport
avec l'indemnisation d'expropriation pour la réalisation
de chemins vicinaux aux travaux & à l'exploitation
du site.

Les derniers contacts datent de novembre 2019.

P/O Signé.

② Visite de Stasime Martine PATTEUX à 16h55
demeurant à Fouilloy.

Stasime Patteux développe plusieurs arguments
environnementaux en faveur de l'édién et du projet.
Elle transmettra ultérieurement un courrier dans ce sens.

P/O Signé.

023

③ Visite de Monsieur BOULENGER Alain à 17h 10
demeurant à Fouilloy

M. BOULENGER prend diverses informations sur l'état
du projet sans émettre d'observations particulières.

Plo Signé.

④ Visite de Madame Marina FOREST à 17h 30
demeurant à Fouilloy.

Madame FOREST développe plusieurs arguments relatant
des situations vécues en rapport avec une implantation
d'éoliennes proches de sa résidence.
Son avis est défavorable au projet.

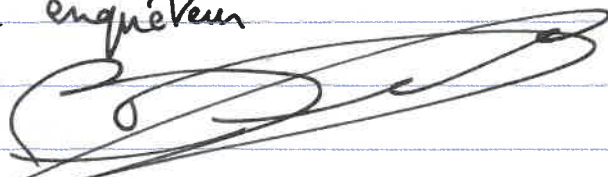
Plo Signé.

⑤ Visite de Monsieur Eric ROUSSELLE à 18h 15
demeurant à Fouilloy.

M. ROUSSELLE, 2^{ème} adjoint de la commune, développe
un ensemble d'arguments défavorables au projet.
Il transmettra ultérieurement un courrier dans ce sens.

Plo. Signé.

Fin de permanence ce jour à 19h 00
Le commissaire enquêteur



Fouilloz le 16/09/2021

76% des français disent avoir une bonne image de l'Éolien, c'est autant que les personnes vaccinées

Mais seuls 41% estiment que son impact est minime sur le paysage.

Pourquoi le 1^{er} argument anti-Éolien est-il relatif à une nuisance visuelle sur l'environnement?

D'abord, est-ce vraiment naturel?

Pourquoi n'est-on pas consterné devant l'ensemble des grands enseignes qui fleurissent autour des villes mais maintenant aussi dans nos petits bourgs?

Pourtant aucune vis ne s'éclaire devant cette importante pollution visuelle : des couleurs criardes, des publicités, des bâtiments souvent en tôles, qui de plus représentent les cathédrales de l'hyperconsommation, bref, tout le contraire du développement local et durable.

Autant les éoliennes, au point des lignes électriques aériennes et elles n'ont pas dérangé, pourquoi? Parce que citadins comme ruraux tout le monde souhaiterait voir l'arrivée de la filière électrique, alors qu'il importe si les pylônes n'étaient pas bien placés.

Comme 1^{ère} Marina FOREST, j'ai les éoliennes au bord de ma prairie, je ne les entends que très rarement et puis le soir, j'ai plaisir à les voir tourner, j'en dirai même que je trouve cela romantique! Tel Don Quichotte qui menait une bataille perdue avec les moulins à vent, (il n'en a jamais détruit!) j'ai peur que les éoliennes soient semblables aux moulins à vent, leur rotation exerce une poésie, on a l'âme poète que l'on a.

Il ne s'agit pas de l'avenir de nos petits enfants, bien évidemment on ne peut être que favorable à l'Éolien, comme on doit être favorable à l'exploitation de toutes les énergies renouvelables. A MOINS, A MOINS, de choisir de devenir consommateurs responsables et de tendre vers une consommation électrique proche du ZÉRO!

Mais qui a envie de réclamer son abonnement à EDF?

Il serait bon d'avoir un peu de logique.

Quant à ces quelques élus qui prétendent qu'elles vont faire fuir les touristes, alors là, laissez moi rire (sans cape) car la Somme n'est pas une région touristique, c'est un fait & les éoliennes n'y ont absolument pour rien.

D'ailleurs les environs de Guisnes n'ont pas d'éoliennes, c'est même plutôt touristique & il est protégé comme tel.

En conclusion, être pour le développement des énergies renouvelables, donc y compris l'éolien, c'est exactement comme être favorable à la vaccination, c'est une question de bon sens & y compris même plus: **DE SALUT PUBLIC**.

Dernier point, notre territoire manque de ressources, & nous avons la chance d'avoir du vent, alors profitons-en

5 BON SENS & L'EOLIEN EN PICARDIE VERTE

Patrick FIZET 4, rue du Port Neuf
Député suppléant 60220 FOUILLOI

En tant qu'élue, j'émet un avis défavorable à la construction du Parc Éolien de la Fosse Desroix, pour les motifs suivants - ce projet est une aberration écologique : selon l'autorité environnementale, le projet s'implante dans un secteur présentant des enjeux forts en terme de biodiversité :

⊕ Avifaune

⊕ de plus concernant les chiroptères, 15 espèces de chauve-souris ont été identifiées au sein des aires d'étude. Sur ces 15 espèces, 10 sont sensibles à l'éolien

Au vu de la garde au sol basse des éoliennes, les risques de collision sont importants ; d'autant plus que certaines éoliennes sont prévues à des distances rapprochées voire non réglementaires des haies (16 mètres), de bosquets (moins de 107 et 200 mètres) de buches partiellement boisées (60 mètres).

Enfin, l'autorité environnementale note que, malgré l'impact fort sur les chauve-souris, l'évitement n'a pas été recherché. Concernant la commune de Fouilloy, elle est "écologiquement lésée" : en effet, pour faire passer les engins, 75 mètres de haies seront détruits. La compensation se fera par la plantation d'une haie sur Romexamps. C'est injuste pour notre commune.

Le projet WKN est une aberration pour

0/3

le patrimoine : Fouilloy et ses alentours sont "bien équipés" en matière d'éolienne.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise a d'ailleurs émis un avis défavorable : le paysage où WKN prévoit d'installer ses machines est identifié dans l'Atlas des paysages de l'Oise et constitue une zone à préserver qui participe à la valorisation visuelle et porte des caractéristiques paysagères à conserver ; il constitue d'ailleurs pour notre commune le dernier paysage proche vierge de toute éolienne.

Il convient de préciser que les enjeux et termes de paysage et de patrimoine sur ce site sont à forte sensibilité et rendent ce secteur peu propice à l'éolien (rapport environnemental).

De plus, l'implantation des machines de WKN aura pour conséquence l'encerclement effectif de notre village, alors que l'encerclement d'une commune par les éoliennes est interdit (décision du Tribunal Administratif d'Amiens du 30 Novembre 2020)

Enfin, je regrette qu'en tant que Conseillère Municipale à l'époque, n'ayant eu connaissance des documents que le jour du vote, donc d'avoir voté sans recul préalable.

Je regrette également que l'utilisation du chemin par WKN ait fait l'objet de

DB

Trois refus du Conseil Municipal avant d'être validé. En effet, l'ancien Maire prévoyait de faire passer les convois dans une pâture familiale dans un premier temps, il ne pourrait donc pas voter (conflit d'intérêt) il manquait une voix. Du coup, les projets ont été révus, c'est finalement le terrain de Monsieur Delarche qui sera utilisé. Le projet est passé grâce à la voix prépondérante du Maire.

Je concluerai mes propos par le discours de notre Président le 27 juillet dernier qui, pour l'éolien, défend le pragmatisme au cas par cas pour « éviter d'abîmer nos paysages : c'est une part de notre patrimoine, de notre richesse profonde, de notre identité ».

Mme CARON Muriel
Maire de Fouilly
Caron

Fouilloy, le 30 septembre 2021.

En tant qu'élue je n'ai pas grand chose à ajouter sur ce que l'a déjà écrit M^e de Maize de Fouilloy. Je suis 100% d'accord avec elle.

Je rajouterai cependant :- que l'éclienne E6 se situe dans un endroit ou la sensibilité est forte par les remontées de nappe, que suite à l'artificialisation de sols due aux écliennes un risque d'inondation de la route est peut être possible entre Fouilloy et Romescamps.

- que la volume 4c relatif à l'impact paysager ne fait pas apparaître, sauf erreurs de ma part, de photo de Romescamps ébigné à la sortie du Hameau de Saint-Clair. Pourtant paysage emblématique de la Picardie Verte. Les photos prise par WKN m'ayant pour objectif que de montrer un impact limité de leur projet sur le paysage. De même, l'impact paysager ne précise pas qu'il sera ~~qui~~ suite à ce projet, quasiment impossible de prendre une photo éloigné de Fouilloy sans éclienne.

M^r Eric Roussel
Lem Adonis.

Le 30 septembre 2021 à 19 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M^{me} Juvénal CARROT Maire

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs,

du 01/09/2021 au 30/09/2021

de _____ heures à _____ heures

et de _____ heures à _____ heures



Les observations ont été consignées au registre par _____ personnes (pages n°s _____ à _____).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

4. - Lettre en date du _____ de M. _____

5. - Lettre en date du _____ de M. _____

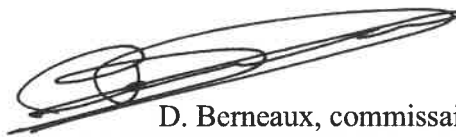
signature

DS
Le présent registre ainsi que les _____ 00 _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le _____ jeudi 04 novembre 2021 _____

à _____ la Préfecture de l'Oise, D.D.T, bureau de l'environnement - autorité organisatrice _____

Voir mentions de clôture en page 17.



D. Berneaux, commissaire enquêteur

Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexés au présent registre